ON S'ABONNE :

A Montreal, Aux Burgaux No. 15. RUE ST. VINCENT.

A Queber, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE. INDUSTRIEL, ET COMMERCIA.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Progrès.

Industrie

AFFAIRES D'EUROPE.

LES ELECTIONS GENERALES EN FRANCE-

Nous avons publié dans notre numéro de mardi la circulaire genérale adressée par M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, aux commissaires du gouvernement provisoire dans les départements, à l'occasion des élections prochaines. Cette circulaire, on l'a vu, attribuait à ces commissaires des pouvoirs presque dictatoriaux; elle leur donnait la haute main sur les fonction naires publics, sur la garde nationale, sur l'armée et même sur la magistrature.

L'opinion publique s'émut, et les mots de dictaleurs, de proconsuls furent prononces. Des protestations apparurent dans les journaux, signées des noms les plus honorables.

Enfin, une députation du club républicain pour la liberté des élections alla exprimer les craintes qu'avait fait naître dans le public la circulaire de M. le ministre de l'intérieur : elle déclara que les termes de cette circulaire faisaient redouter que le gouvernement provisoire ne respectat pas assez la liberté des citoyens pour les choix qu'ils vont avoir prochainement à faire pour l'assemblée nationale.

M. Lamartine, membre du gouvenement provisoire, leur répondit: "Le gouvernement provisoire n'a chargé personne de parler en son nom à la nation, et surtout de parler en langage supérieur aux lois. (Bravo! bravo!) Ce droit, il ne l'a donné à personne, car il n'a pas voulu le prendre lui-même au moment où il sortait comme par acclamation du peuple pour remplir momentanément la place pénible qu'il occupe. (Nouveaux bravos). Il ne l'a pas voulu, il ne l'a pas fait, il ne le fera jamais. Croyez-en les noms des hammes qui le composent. (Bravo!)

"Soyez certains qu'avant peu de jours, le gouvernement provisoire prendra lui-même la parole que ce qui a pu dans les termes, et non certe 'ans les intentions de ce document, blesser, inquiéter la liberté et la conscience du pays (Oui! oui!-Blavo!) sera expliqué, commenté, retabli par la voix meme du gouvernement tout entier. (Acclamations; cris de Vive Lamartine! Vive Lamartine!)

Bientôt après un manifeste, signé cette fois par tous les membres du gouvernement provisoire, vint effacer l'impression produite par la

"La circulaire électorale de M. Ledru-Rollin, dit à cette occasion un journal, a été mise en pièces et jetée au vent par la proclamation que le gouvernement provisoire vient d'adresser à la nation française; il n'en faut plus parler, quoique M. Ledru-Rollin reste ministre de l'intéricur et charge specialement de la surveillance Nous ne pensons pas qu'il ose des élections. donner un démenti aux principes de liberté et d'indépendance que consacre le langage élevé que nous allons citer."

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Egalité Fraternité. Le Gouvernement provisoire au Peuple Français.

Citoyens, à tous les grands actes de la vie d'un peuple, le Gouvernement a le devoir de faire entendre sa voix à la nation.

Vous allez accomplir le plus grand acte de la vie d'un peuple : élire les représentans du pays ; faire sortir de vos consciences et de vos suffrages, non plus un Convernement seulement, mais un pouvoir social, mais une constitution tout entière. Vous allez organiser la République.

Nous n'avons fait, nous, que la proclamer. Portés d'acclamation au pouvoir pendant l'interregne du peuple, nous n'avons voulu et nous ne voulons d'autre dictature que celle de l'absolue nécessité. Si nous avions refusé le poste du péril, nous aurions été des lâches. Si nous y restions une heure de plus que la nécessité ne le commande, nous serions des usurpateurs.

Vous seula êtes forts!

Nous comptons les jours. Nous avons hâte de remettre la République à la nation.

La loi électorale provisoire que nous avons faite est la plus large qui, chez aucun peuple de de la terre, air ianusis convoqué le neuple à l'exercice du suprême droit de l'homme : sa propre souveraineré.

L'élection appartient à tous sans exception. A dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaires en France.

Tout Français en âge viril est citoyen politique. Tout citoyens est électeur. Tout électeur est souverain. Le droit est égal et absolu pour tous. Il n'y a pas un citoyen qui puisse dire à l'autre: "Tu es plus souverain que moi !" Contemplez votre puissance, préparez-vous à l'exercer, et soyez dignes d'entrer en possession de votre règne!

Le règne du peuple s'appelle République.

Si vous nous demandez quelle République nous entendons par ce mot, et quels principes, quelle politique, quelles vertus nous souhaitons aux républicains que vous allez élire, nous vous repondrons; "Regardez le peuple de Paris et de la France depuis la proclamation de la Ré-

Le peuple a combattu avec héroisme.

Le peuple a triomphé avec humanité. peuple a réprimé l'anarchie des la première heure.

e combat l'arme de sa juste colère. Il a brûlé l'échafaud. Il a proclamé l'abolition de la peine de mort contre ses ennemis. Il a respecté la liberté individuelle en ne

proscrivant personne.

Il a respecté la conscience dans la religion qu'il veut libre, mais qu'il veut sans inégalité et sans privilège.

Il a respecté la propriété.

Il a poussé la probité jusqu'à ces désintéres-semens sublimes qui font l'admiration et l'attandrissement de l'histoire.

Il a choisi, pour les mettre à sa tête, partout les noms des hommes les plus honnêtes et les plus fermes qui soient tombés sous sa main. Il n'a pas poussé un cri de haine ou d'envie contre les fortunes.

Pas un cri de vengeance contre les personnes. Il a fait en un mot du nom de Peuple le nom

du courage, de la clémence et de la vertu. Nous n'avons qu'une seule instruction à vous donner! Inspirez-vous du Peuple, imitez-le! Pensez, sentez, votez, agissez comme lui!

Le Gouvernement provisoire, lui, n'imitera pas les Gouvernemens usurpateurs de la souveraineté du peuple, qui corrompaient les électeurs et qui achetaient à prix immoral la censcience du pays.

À quoi bon succèder à ces Gouvernemens, si c'est nour leur ressembler ? A quoi bon avoir créé et adoré la République, si la République doit entrer dès le premier jour dans les ornières de la royauté abolie? Il considère comme un de ses devoirs de répandre sur les opérations électorales cette luntière qui éclaire les consciences sans peser sur elles. Il se borne à neutraliser l'influence hostile de l'administration ancienne qui a perverti et dénaturé l'élection.

Gouvernement provisoire veut que la conscience publique règne! It ne s'inquiète pas des vieux partis; les vieux partis ont vieilli d'un siècle en trois jours! La Republique les convaincra si elle est sûre et juste pour eux. La nécessité est un grand maître. La République, sachez-le bien, a le bonheur d'être un Gouvernement de nécessité. La réflexion est pour On ne peut pas remonter aux royautés impossibles. On ne veut pas descendre aux anarchies inconnues. On sera republicain nat pect à tous. Assurez aux autres l'indépendance des suffrages que vous voulez pour vous. Ne regardez pas quel nom ceux que vous croyez vos ennemis écrivent sur leur bulletin, et soyez sûrs d'avance qu'ils écrivent le seul nom qui peut les sauver, c'est à dire celui d'un républi-

cain capable et probe-Sureté, liberté, respect aux consciences de tous les citoyens électeurs; voilà l'intention du Gonvernement républicain, voilà son devoir, voilà le vôtre! voilà le salut du peuple! Ayez confiance dans le bon sens du pays, il aura confiance en vous ; donnez lui la liberté, et il vous renverra la République.

Citoyens, la France tente en ce moment, au milieu de quelques difficultes financières léguées par la royauté, mais sous des auspices providentiels, la plus grande œuvre des temps modernes; la fondation du Gouvernement du peuple tout entier, l'organisation de la démocratie, la République de tous les droits, de tous les intérêts, de toutes les intelligences et de toutes les vertus!

Les circonstances sont propices. La paix est possible. L'idee nouvelle peut prendre sa place en Europe sans autre perturbation que celle des préjugés qu'on avait contre elle. Il n'y a point de colère dans l'âme du peuple. Si la royauté fugitive n'a pas emporté avec elle tous les enne-mis de la République, elle les a laissés impuissans; et quoiqu'ils soient investis de tous les droits que la République garantit aux minorités, leur intérêt et leur prudence nous assurent qu'ils ne voudront pas eux-mêmes troubler la fondation

paisble de la constitution populaire. En trois jours, cette œuvre que l'on croyait releguée dans le lointain du temps, s'est accomplie sans qu'une goutte de sang nit été versée en France, sans qu'un autre cri que celui de l'admiration ait retenti dans nos départemens et sur nos frontières. Ne perdons pas cette occasion uniquo dans l'histoire. N'abdiquons pas la grande force de l'ilée nouvelle, la sécurité qu'elle inspire aux citoyens, l'étonnement qu'elle

nspire au monde. Encore quelques jours de magnanimité, de dévoûment, de patience, et l'Assemblée na-tionale recevrn de nos mains la République naissante. De ce jour là tout sera sauvé l Quand la nation, par les mains de ses représentans, aura saisi la République, la République sera forte et grande comme la nation, sainte comme l'idée du peuple, impérissable comme la

Les membres du Gouvernement provisoire.

DUPONTS (de l'Eure), LAMARTINE, MARRAST, GARNIER-PAGES, ALBERT, MARIE, LEDRU-ROLLIN, FLOCON, CRÉMIEUX, LOUIS BLANC, ARAGO.

Le secrétaire-genéral du Gouvernement pro-PAGNERRE.

Le peuple a brisé de lui-même aussitôt après | CONCESSIONS IMPORTANTES EN AUTRICHE. | Voici quelques détails nouveaux sur les éve-nemens du 14 mars à Vienne,

On lit dans la Gazette de Silésie.

" On ne savrait se faire une idée de la masse de troupes qui était réunie à Vienne. On y voyait des grenadiers, de l'infanterie, de la cavalerie et des canons sur les glacis. Les mili-taires ne paraissent pas d'abord vouloir faire usnge de leurs armes. Tout à coup, on entend un feu de peloton. Alors le peuple ne se contient plus, il se précipite sur l'arsenal, les cuirassiers font une charge vigoureuse et se rendent maître pour un instant de la position ; le peuple brise tous les obstacles. Plusieurs généraux sont insultés et même blessés : l'approche de la nuit n'interrompt pas le combat ; les tambours de la garde bourgeoise battent la générale; les bourgeois s'assemblent. A minuit, on apprend que le prince de Metternich a donné sa démission. On donne aux bourgeois et aux étudians les fusils de l'arsenal; vers deux heures tout était rentré dans l'ordre.

"On ne sait pas encore quel est le nombre des morts et des blessés. On voit avec joie que le prince de Metternich n'est plus à la tôte du gouvernement. Toute la garnison de Vienne. renforcée des troupes des environs, s'est retirée dans les casernes. Les faubouriens ont aussi fait leur mouvement. Il y a déjà 50,000 hommes armés bourgeois et étudians.

"L'ordre est rétabli, la propriété ne court aucun danger. Des patrouilles d'étudians et de bourgeois parcourent les rues. L'empereur s'est mis lui-même sous la protection du neuple. A Breslau, on racontait que le prince de Metternich et l'archidue Louis avaient passé incognito dans cette ville et avaient continué leur route en poste, ils voyageaient tous deux sous le titre de colonels."

La Gazette de Spencer, paraissant à Berlin, donne quelques détails curieux sur les derniers momens du pouvoir expirant, du p rince de Met-

"La princesse de Metternich est partie avec le prince son époux. Le prince a défendu son système politique, jusqu'à la dernière extrémité. Les Etats n'ont pu délibérer, parceque les cris: A bas Metternich! ont couvert la voix des arteurs Etals Clant venue chez l'Empercur pour le prier de renvoyer M. de Metternich, le prince sortit et dit hardiment : "Je viens de déposer ma démission dans les mains de S. M. l'empereur. Les hourgeois lui répondirent : Nous vous remercions; vous venez de sauver

Vienne, 13 mars.

L'empereur a adressé le reserit suivant au premier chaucellier;

"J'ai décrété l'établissement de la garde nationale pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre dans la capitale et pour la protection des personnes et des propriétés, sous la garantie offerte également à l'état par la propriété et l'intelligence. J'ai nommé le comte de Hoyos commandant en chef de la garde nationale, à l'organisation de laquelle on va pourvoir immédiatement. J'attends de la fidelité et du dévoûment de mes sujets qu'ils répondront à la marque de confiance que je leur donne.

FERDINAND.

" Signé,
" Vienne, 14 mars 1848." Dans la journée du 14, on a publié ce qui

"Les évenemens actuels intéressent nutant le bien de l'état que celui de la ville de Vienne. Ils ont besoin d'être bien médités. Il est de l'intérêt de 10us que l'ordre, la tranquillité, la sécurité, soient maintenus. Cela importe à Phonneur des braves et patriotiques habitans de Vienne.

" A cette fin l'empereur décrète l'armement des étudians; il exprime l'espoir que tous les habitans, se feront inscrire dans la garde hourgeoise, prête à coopérer au maintien de l'ordre et de la tranquillité.

" Vienne, 14 mars, 1849.

DE GESTIETIEZ. Président de la Régence de la Basse-Autriche. " L'empereur a fait droit aux demandes qui lui ont été adressées hier, dans la ferme confiance que l'ordre et la tranquillité seront rétablis sans qu'il soit besoin d'employer de nouvenu les armes. Les mêmes assurances sont données aujourd'hui, quoique tout prenne une apparence plus inquietante. La solidité du trône serait ébraniée, si l'empereur voulait en-

" Vienne, 14 mars 1848. "Signe, Baron Gestieriez."
Le meine president de regence unnonce que la censure est abolie, et qu'une loi sur la liberté de la presse sera prochainement publice. (Meme date et meme signature.)

core s'abandonner à des espérances illusoires.

Une ordonnance de l'empereur en date du 14

mars, contient ce qui suit:

"Considérant les circonstances politiques actuelles, nous avons résolu d'assembler autour de notre trône les Etats de nos royaumes allemands et slaves, ainsi que les congrégatons centrales de notre royaume Lombardo-Véntien, par des députes, pour qu'ils nous donnent leurs conseils sur des questions législatives et administratives. C'est pourquoi nous avons donné les ordres nécessaires pour que cette réunion ait \ lieu le 3 juillet prochain, au plus tard, si elle ne peut avoir lieu avant."

La tranquillité n'est pas encore complétement rétablie, des bandes de pillards, commettent des dégats de tous côtés. Le nombre des morts des nurnées des 13 et 14 est de plus de quarante, celui des blessées d'environ cinq cents. Plus de 40,000 font le service des patrouilles, et ont déja tiré sur les voleurs. Le château impérial est occupé par la ligne, et le resto des soldats est campé sur le glacis. Les autres postes de la ville sont fournis par la garde bourgeoise. Le comte de Kolowrat, le ministre d'Etat, s'est mis à la tête d'une patrouille d'étudians. Les membres des Etats de la Basse-Autriche se mêlent au peuple, et se placent à la tête des patrouil

Pendant le combat des deux jours, on a vu des hommes bien habiliés et gantés s'offrir aux balles, marcher sans armes au-devant des troupes.

L'archiduc Jean est le seul qui soit resté Vienne: il est tout-à-fait pour la liberté. Le comte de Munch-Bellinghausem est pro-

visoirement chargé du ministère des affaires étrangères.

Nous lisons dans une correspondance particulière : "L'empereur a fait une nouvelle declaration, accordé la liberté immédiate de la presse promis de hâter la réunion des Diètes et de promuiguer au plutôt une constitution. Il a été promené le 16 en triomphe à Vienne, et salué lu titre d'empereur constitutionnel. due Charles et l'archidue Joseph l'accompapagnaient. L'archiduc Etienne, palatin de Hongrie, est arrivé le jour même à Vienne, et le peuple a dételé les chevaux de sa voiture. Ces trois archidues représentaient à la cour le parti du progrés."

L'empereur reçoit de nombreuses députations; il répond à tout es les demandes: "J'ac corde tout."

NOUVELLES DIVERSES.

RUSSIE.-Le czar a ordonnó une levée extraordinaire. On dit qu'il 3 régolu de mettre en POCEMENT: Nous n'avons pas besoin de relever l'exagération de cette nouvelle. La Russie n'nura pas assez de toutes ses forces pour contenir la Pologne, qui va sortir du tombesu où l'ambition moscovite croit l'avoir à jamais ensevelie. Nous ajouterious plus volontiers foi à la lettre suivante écrite de Kiel à la Gazette de Brême, quoique la combinaison nous semble trop désespérée pour que le Danemark veuille y

"La Russic a adressé au cabinet de Copenhague la demande de mettre sa flotte à sa disposition, et lui a promis en revanche la garantie nour l'incorporation ; et dans le cas d'une guerre un agrandissement de territoire aux dépens de l'Allemagne. Il est certain que l'on arme à Copenhague. Les Kanois n'ont pas encore oublié 'année 1807."

Voici suivant une correspondance, de quelle manière le czar aurait appris la révolution de

"Hier, dernier jour du carnaval, il y avait bal au palais d'hiver. On dansait précisément une mazurka, lorsqu'un aide-de-camp s'appro-cha de l'Empereur et lui remit un papier. Cet écrit renfermait la nouvelle de la révolution de Paris, qu'on vennit de recevoir par le télégraphe. A mesure que l'Empereur lisait, ses traits changenient : aussitôt il ne remet, s'avance au milieu de la salle ; la musique se tait et Sa Majesté lit le papier à haute voix: "La République est amée à Paris ; il a coulé beaucoup de sang les Tuileries et le Palais-Royal ont été brûlés le Roi et la famille royale sont en fuite."-Messieurs, ajouta l'Empereur en se tournant vers les officiers, préparez-vous à monter bien-

-Le 14, une députation Irlandaise s'est prévert surmonté d'un pavillon tricolore. Elle a été reçue par M. De Lamartine qui a déclare que dans tous les temps le cœur de la France n'avait jamais été fermé à l'Irlande.

-L'archevêque de Lyon a écrit au ministre des affaires ecclesiasques pour protester contre la violation du grand principe de l'association, commis par le commissaire du gouvernement qui a décrèté la suppression de toutes les communautés religieuses non autorisées par la loi.

-M. Dassailly, fils de Lafayetto a publié une circulaire contre le manifeste de Ledru-

-Depuis la révolution, 51 clubs politiques se sont formés dans Paris.

–Le club de la Sorbonne présidé par le célèbre Michelet a adopté des réglemens semblables à ceux du club des jacobins.

-L'emprisonnement pour dette a été aboli-Les fordifications maritimes vont être armúes. On parle d'établir à Dijon, un camp de 30,000 hommes.

Des bataillons de garde nationale mobile se forment dans tous les départements; avant deux mois, dit le National, la France aura une arrière-garde de 150,000 hommes.

PRIX DES ANNONCES,
Sixligues et au-dersous, première insertion.
Dixiignes et au-dersous, première insertion.
Au-dessus par lignes.
Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.) Le général Subervie, ministre de la guerre a été nommé Chancelier de la Légion d'honneur, M. Arago le remplace par interim dans le dé-

PARAISSANTLES Mardi et Vendred

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.

Abonnement au Journal semi-hebdoma-daire seul, Menauel, Litte-Abonnement Al'Album Menauel, Litte-rair et Musical, seul, . . . £1 Aux doux publications reuniès, . . . £1 I Tout Institutour s'abonnant et psyant l'année

No. 108

partement de la guerre. -M. Odillon Barrot a promis au gouvernement sa coopération et celle de ses anils pourvu qu'il fasse tous ses efforts pour empêcher que la revolution politique no devienne uno revolution sociale et que l'expression de la souvemineté nationale aux prochaines élections, soit sincère et non entachée de fraudes et de mensonges. M. Kératry républicain ardent, récemment nommé conseiller d'état, a résigné cetto place en consequence des circulaires de MM. Ledru-Rollin

-La société des sourds-musts au nombre de 22,000 a fait acte d'adhésion à la république.

-Une députation de l'assemblée tenue à Londres en fevrier pour protester contre uno augmentation dans l'armée et la marine, a été reçue le 12 mars par le gouvernement provisoire.

-La flotte du Tage sous le commandement de Sir C. Napier a reçu l'ordro do se rendre à Cork.

L'ex-roi de Franco vit très rotiré à Claremont entouré de sa famille. Il se promène quelquefois en voiture dans le voisinage et partout il est reçu avec les marques du plus profond respect. Deux officiers de police stationnent au château pour la sureré de la royale famille ; mais cette précaution paraît être inutile, car on voit peu d'étrangers dans cette localité. Samedi et dimanche, l'ex-monarque a reçu plusieurs visiteurs, au nombre desquels étaient la comtesse Granville, l'ambassadeur d'Autriche; le comte et la comtesse de Neuilly et leur famille ont assisté au service divin dans la chapelle catholique de Weybridge.

-Dimanche dernier, un meeting do plus de dix mille personnes à cu lieu à Peep-green, environ dix millo de Leeds. On y développa le drapeau républicain, et les orateurs s'attachérent à exalter la révolution française en la désignant commo un exemple digne pl'ôtre suivi par les autres expriere engager a perseverer dans l'agitation jusqu'à co quo la charte du peuple soit devenue la loi du pays. Tout se passa dans le plus grand ordre.

La nouvelle de la retraite de lord Russell acquiert de la consistance. Après l'effort que lui i coûté la discussion sur l'income-tax, le noble lord a dû partir pour Saint-Léonard où il va chercher quelque repos. Une correspondance de Londres dit qu'une affection de paumon obligo lord Russell à renoncer à tout travail assidu, à tout usage violent de la parole et que la retraite est pour lui une question de vie ou de mort. Sir Robert Peel no reprendrait pas la direction du gouvernement; elle seruit remisc à lord Lincoln qui a toute la confiance de l'illustre baronnet. M. Cardewell, ancien membre du cabinet Peel, serait nommé chancelier de l'échiquier, et la présidence du bureau du commerce offerte à M. Wilson, directeur du journal l'Economiste. Cette combinaison paraît avoir plus do chances que celle qui appellerait lord Clarendon à la tête du cabinet, parce que lord Clarendon est pair, et que, dans les circonstances actuelles, le chef du gouvernement doit diriger en personne la discussion dans les communes, Lord Palmerston, à qui échéerait naturellement la direction des débats si le premier ministre siègenit à la chambre des lords, a la riposte vive ; mais on craint que ses études financières ne le placent pas à la hauteur des difficultés économiques dont la solution est imposée au gouvernement. De toutes les raisons qui sont donnés en faveur do la combinaison où figure lord Lincoln, celle-ci n'est pas, dit-on, la moins décisive.

Les états de mortalité de Londres, pour la semaine finissant le 11 mars, présentent le chiffre 1,070 on 37 de moins que le terme moyen des cinq dernières années, pour pareille période.

-Lord Hardinge, ancien gouverneur-general de l'inde, est arrivé hier à Londres via Ostende.

 Le duc et la duchesse de Montpensier sont partis le 9 mars pour l'Allemagne. Le départ du duc et de la duchesse, avant l'arrivée du duc d'Ahumada, chargé par la reine d'Espagne d'engager sa sour à venir à Madrid, a donné liéu à une infinité de conjectures. On dit qu'on a deconvert aux Tuileries une correspondance qui, communiquée au gouvernement auglais aurait rendu la préseuce du prince et de se semme dé-sagréableà la cour de St-James. Le Foreign-office aurait, assure-t-on, exigé ce dépurt.

- Un meeting public a été tenu à la maison de ville de Birmingham à l'effet de votet une adresse nu peuple français et d'adresser une pétition au Parlement en faveur d'une représentation national plus large et plus libre, telle enfin qu'elle est exprimée dans un document intitule Peoples Charter. L'assemblée, composée d'environ 9,000 personnes présidées par M. le conseller Baldwin a adopté les deux propositions, et s'est sé-parce en bon ordre. Des meetings ont en lieu egalement à Sheffield, à Liverpool et à Bath et de semblables résolutions ont été adoptées.